

AGENDA

11 JUIN 2018

Conseil d'administration ACP

6 & 7 SEPTEMBRE 2018

Bureau ACP

19 SEPTEMBRE 2018

Audience Cour des Comptes

25 SEPTEMBRE 2018

Conseil d'administration AMF

10 OCTOBRE 2018

AG AAC

22 OCTOBRE 2018

Conseil d'administration ACP

30 OCTOBRE 2018

Conseil d'Administration AMF

8 & 9 NOVEMBRE 2018

AG ACP



Laurence BERNARDIN
rédactrice de l'@CP



ANTICIPER CONVAINCRE PARTAGER

Pour ce quatrième numéro, l'@cp vous présente ce que nous faisons avec vous, pour vous et pour la défense du métier de comptable public. Les réunions s'enchaînent au cours de l'année pour le bureau au rythme d'une séance tous les deux mois et pour le conseil d'administration d'une par quadrimestre. Les administrateurs et particulièrement les membres du bureau sont régulièrement reçus en audience par les services de la DGFIP, le juge des comptes et les associations d'élus.



Vos représentants participent aux groupes de travail et aux assemblées régionales et départementales organisées par les délégations.

Enfin, ils sont présents dans les instances de l'AMF, de l'AFCM et aux différentes conférences organisées sur le métier de comptable public et son environnement.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Laurence BERNARDIN

LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACP



Les membres du bureau et le président sont élus par le conseil d'administration.

Le bureau propose, définit et met en œuvre la politique générale et les actions de l'ACP.

Il soumet à l'avis et au vote du conseil les rapports et les sujets qui ont trait à la vie de l'association. Il rend compte des différentes audiences, actions et exécute les décisions du conseil.

Le conseil d'administration, dont les membres sont élus par les adhérents pour 4 ans, est renouvelable par moitié tous les 2 ans. Elu en partie par collège, Il se veut le plus représentatif possible.

Le CA est l'assemblée de l'association et les administrateurs vous représentent au travers de leurs débats. La parole est libre, mais une fois votées les décisions prises en conseil engagent tous ses membres.

LES AUDIENCES A BERCY

Elles sont en règle générale sollicitées et menées par le président, accompagné des vice-présidents. Elles sont régulières afin de garder le contact avec nos interlocuteurs, présenter nos rapports et évoquer les sujets au plus près de l'actualité.

Les aspects techniques de notre activité de comptable public tant pour la gestion des collectivités locales que pour la gestion de l'impôt sont abordés avec les équipes métiers de la DGFIP toujours dans un souci de simplification.

Les comptes rendus des audiences sont présentés au conseil d'administration et aux adhérents à l'occasion des différentes assemblées. Ils sont publiés sur le site et le réseau social de l'ACP.



LES GROUPES DE TRAVAIL DE L'ACP

L'ACP constitue régulièrement des groupes de travail à son initiative ou à la demande de l'administration centrale ; elle propose ainsi des réflexions, idées et solutions du réseau pour améliorer notre quotidien de travail et assurer la pérennité de nos missions.

Les groupes de travail produisent des rapports votés par le conseil d'administration qui sont ensuite mis en ligne sur notre site, remis et commentés en audience.

L'ACP a ainsi produit un rapport complet et innovant sur les carrières des comptables publics, sur les PRS et sur le classement des postes comptables pour les plus récents.

Un groupe de travail est en cours sur l'encadrement des postes comptables et le rôle des adjoints. L'organisation d'un événement comme l'assemblée générale et les élections des membres du conseil d'administration de l'ACP font l'objet de réunions de préparation technique, logistique et d'animation





LA LOGISTIQUE DE L'ACP

L'ACP est une association de plusieurs milliers d'adhérents dont la logistique est assurée par ses propres membres du bureau ou du conseil d'administration tous bénévoles et ne bénéficiant pas de décharge de service.

Michèle SOULIER, chargée des relations publiques assiste le

secrétaire général Laurent ROSE HANO véritable homme-orchestre de l'ACP. Il assure le bon déroulement des bureaux et des conseils d'administration : convocations, ordres du jour, rapports et comptes rendus. La qualité des productions et supports de communication de l'ACP lui doivent également beaucoup.

Son adjoint Marc Antoine VITTE est aussi l'administrateur du site internet de l'ACP ; sa configuration actuelle lui doit beaucoup. Il est le diffuseur de l'**@cp** ainsi que de la newsletter dont il est le rédacteur. Il exerce le rôle de modérateur sur le réseau social.



Michèle SOULIER



Laurent ROSE HANO



Marc Antoine VITTE

LA LOGISTIQUE DE L'ACP

Didier MATHIEU, concepteur du Trait d'union, mitraille littéralement toutes les réunions de l'ACP pour illustrer les publications et les albums photos. Ses photos complètent parfois celles de Laurence BERNARDIN rédactrice de l'**@cp**.

Il choisit les thèmes qui seront traités dans le trait d'union, reçoit et corrige les comptes rendus d'AG départementales et régionales accompagnés des photos qui feront l'objet d'une publication.

Pierre GAMBLIN tient les comptes de l'ACP, les soumet tous les deux ans aux commissaires aux comptes et au vote des adhérents. Ils sont présentés au CA et votés en assemblée générale. Il gère les cotisations, faites en ligne pour la plupart

et reverse aux délégations leurs parts ainsi que les aides accordées par la BFM et l'AMF à l'organisation des assemblées départementales et régionales. Il relance les adhérents qui ne sont pas à jour de leur cotisation.

Il est enfin consulté sur le budget de tous les événements organisés par l'ACP. Il vérifie et rembourse les frais des membres du conseil d'administration.



Didier MATHIEU



Pierre GAMBLIN

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

**FABIEN, AGENT DU SECTEUR PUBLIC,
ACCOMPAGNE LES AUTRES AU QUOTIDIEN**
MAIS AUJOURD'HUI, IL VEUT ÊTRE ACCOMPAGNÉ
DANS SES PROJETS DE RENTRÉE

PRÊT
BFM LIBERTÉ⁽¹⁾ | **1%**
TAEG fixe



COMME FABIEN,
CHOISISSEZ
UN PRÊT ADAPTÉ
POUR FINANCER
VOS PROJETS

PRÊT
BFM LIBERTÉ⁽¹⁾ | **1 %**
TAEG fixe

- ◆ **Libre utilisation des fonds** : aucun justificatif de dépense demandé.
- ◆ **Des taux attractifs.**
- ◆ **Choix de la durée de remboursement** de 6 à 12 mois, pour un montant à partir de 1 500 € suivant vos capacités de remboursement.
- ◆ **Un différé d'amortissement**⁽³⁾ possible qui vous permet de débiter le remboursement de votre prêt à partir du 4^{ème} mois.
- ◆ **Pas de frais de dossier.**
- ◆ **Assurance de prêt**⁽²⁾ à tarif avantageux, pour vous protéger ainsi que vos proches en cas d'événement imprévu.

Durée	12 mois	24 mois	60 mois
Montant	2000 €	3500 €	7000 €
Taux débiteur annuel fixe	0,99 %	1,98 %	3,15 %
Mensualités	167,56 €	148,86 €	126,25 €
Montant total dû	2010,72 €	3572,64 €	7575 €
TAEG fixe	1,00 %	2,00 %	3,20 %

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 114 349 364,75 €. RCS Paris 326 127 784. Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 08 041 372).
Siège social : 56-60, rue de la Glacière - 75013 Paris.

Société Générale - S.A. au capital de 1 009 897 173,75 €. RCS Paris 552 120 222. Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 07 022 493). Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.



Appel non surtaxé 0 987 980 980



**SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**



**SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**